



Une division de CAUCA

**AVIS DE MISE EN ŒUVRE DU SERVICE 3-1-1
POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE /
*NOTICE OF IMPLEMENTATION OF THE 3-1-1 SERVICE
FOR THE MUNICIPALITY OF SAINTE-JULIENNE***

Émis par / *Issued by* :
CITAM, division de CAUCA

Représenté par / *Represented by* :
Jennifer Moisan
Technicienne en implantation / *Implementation
technician*
guichetunique@cauca.ca

Juin 2024 / June 2024

Table des matières / *Table of contents*

1. INTRODUCTION / INTRODUCTION	3
La municipalité de Sainte-Julienne / The municipality of Sainte-Julienne	3
Le service 3-1-1 / <i>3-1-1 service</i>	3
Démarches d’approbation / Approaches.....	3
2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / <i>DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER</i>	5
Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction to CITAM, a division of CAUCA	5
Convention et entente / Convention and agreement	6
3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / <i>SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE</i>	7
4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ / <i>TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA</i>	9
5. ACHEMINEMENT DES APPELS / <i>ROUTING OF CALLS</i>	11
6. ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / <i>CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION</i>	11
7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / <i>PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING)</i>	12
ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / <i>APPENDIX A - N11 DISTRIBUTION LIST</i>	13
ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / <i>APPENDIX B – AUTORISATION FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1 SERVICE WITH TSP.</i>	15
ANNEXE C – CONSENTEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 / <i>APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1</i>	17

1. INTRODUCTION / INTRODUCTION

La municipalité de Sainte-Julienne / The municipality of Sainte-Julienne

Située à moins d'une heure de Montréal, la Municipalité de Sainte-Julienne compte plus de 10 000 habitants et connaît depuis quelques années, une forte croissance démographique. La municipalité est reconnue pour ses nombreux espaces verts, sa qualité de vie et la proximité des centres urbains. La construction résidentielle bat actuellement son plein. Afin de préserver ses richesses naturelles et de fournir un lieu de vie accueillant et stimulant, la municipalité s'est organisée autour d'une politique familiale et environnementale.

Located less than an hour from Montreal, the Municipality of Sainte-Julienne has a population of more than 10,000, and in recent years has experienced strong demographic growth. The municipality is renowned for its many green spaces, quality of life and proximity to urban centers. Residential construction is currently in full swing. To preserve its natural riches and provide a welcoming, stimulating place to live, the municipality has organized itself around a family and environmental policy.

Le service 3-1-1 / 3-1-1 service

Afin d'améliorer le service aux citoyens, la municipalité de Sainte-Julienne souhaite mettre en place un numéro unique, le 3-1-1, dédié aux services municipaux. Ainsi, tout citoyen voulant communiquer avec sa municipalité pourra composer ce numéro à trois (3) chiffres.

La mise en place de ce service tient compte des décisions 2004-71 et 2008-61 du Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC).

With the objective of improving service to citizens, the municipality of Sainte-Julienne has decided to set up a single number, 3-1-1, dedicated to municipal services. In that case, any citizen needing to communicate with his municipality will be able to dial this three (3) digit number.

The implementation of this service takes into account decisions 2004-71 and 2008-61 of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC).

Démarches d'approbation / Approaches

Sur la base de notre connaissance, les appels locaux de la municipalité de Sainte-Julienne proviennent des quatre (4) centres d'interconnexion suivants :

To the best of our knowledge, all local calls for the municipality of Sainte-Julienne are coming from the following four (4) Rate Centers:

- Sainte-Julienne
- Rawdon

- Saint-Calixte
- Saint-Jacques

Ces centres d'interconnexion desservent également les municipalités suivantes :

These rate centers also serve the following municipalities:

- Saint-Alexis
- Saint-Esprit
- Rawdon
- Saint-Jacques
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Lin-Laurentides
- Saint-Calixte

Également, dix-sept (17) tours cellulaires sont présentes sur le territoire de la municipalité et ses environs. Ces tours cellulaires sont situées sur le territoire des municipalités suivantes :

Also, seventeen (17) cellular towers are located on the territory of the municipality and in its surroundings. These towers are located on the territory of the following municipalities:

- Sainte-Julienne
- Rawdon
- Saint-Esprit
- Saint-Calixte
- Saint-Liguori

Conformément aux normes prescrites par le CRTC, des ententes doivent être prises avec chacune des municipalités qui partagent une ou des circonscriptions téléphoniques et/ou des tours cellulaires avec la municipalité de Sainte-Julienne. La municipalité de Sainte-Julienne s'est donc conformée aux normes prescrites par le CRTC et a pris entente avec ces municipalités. Les ententes de consentement et/ou) résolutions sont annexées au présent document.

In accordance with the standards established by the CRTC, agreements must be made with each municipality that share one or more telephone exchanges and/or cellular towers with the municipality of Sainte-Julienne. The Municipality of Sainte-Julienne has therefore complied with the standards established by the CRTC and has entered into agreements with these municipalities. The consent agreements and/or resolutions are attached here to.

2. DESCRIPTION DU SERVICE ET DU PRESTATAIRE / *DESCRIPTION OF THE SERVICE AND THE SERVICE PROVIDER*

La municipalité de Sainte-Julienne est en constante communication avec son principal client, le citoyen. Celui-ci s'adresse à sa municipalité pour plusieurs motifs : demande d'information ou d'intervention, signalement d'une requête ou une plainte, inscription, demande de permis, taxes municipales, etc.

La municipalité assure présentement un service non optimal dû à des heures de service réduites. Elle a donné en impartition la prise de ses appels municipaux afin d'offrir un service 24/7 à ses citoyens.

C'est ainsi qu'à partir du 7 février 2023 tous les appels sont acheminés vers CITAM (à l'extérieur des heures d'ouvertures). Le numéro à dix (10) chiffres de la municipalité sera utilisé jusqu'à l'implantation du 3-1-1.

The municipality of Sainte-Julienne is in constant communication with his main client, the citizen. There are several reasons for a citizen to contact his municipality: request for information or intervention, reporting of a query or a complaint, registration, permit, municipal taxes, etc.

The municipality currently provides a less than optimal service due to reduced service hours. It has outsourced the coverage of its municipal calls in order to offer a 24/7 service to its citizens.

As of February 7th 2023, all calls are to CITAM (outside business hours). The ten (10) digit number of the municipality will be used until the implantation of 3-1-1.

Présentation de CITAM, une division de CAUCA / Introduction
to CITAM, a division of CAUCA

CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), une division de CAUCA, offre des solutions innovantes permettant aux municipalités du Québec de communiquer efficacement avec leurs citoyens et agit, pour le centre d'urgence 9-1-1 de CAUCA, comme centre secondaire pour les urgences municipales.

Elle offre, entre autres, un service d'impartition des appels municipaux. Plus spécifiquement, c'est un service qui permet aux municipalités de donner la prise de leurs appels à CITAM, et ce, par souci d'économie, d'efficacité et de qualité de service aux citoyens.

Les municipalités choisissent aussi l'horaire de service, selon leurs besoins.

Au-delà de la prise des appels municipaux, la division CITAM offre également un système de gestion des requêtes et un logiciel d'alertes et notifications de masse.

CITAM (Centrale d'Impartition et de Traitement des Appels Municipaux), a division of CAUCA, offers innovative solutions, allowing Quebec's municipalities to communicate efficiently with their citizens and act as a secondary center for municipal emergencies for CAUCA's 9-1-1 emergency center.

It mainly offers an outsourcing service for municipal calls. More specifically, it is a service that allows municipalities to entrust CITAM with the handling of their calls, in the interest of economy, efficiency and quality of service to citizens.

Municipalities are also choosing the service schedule, according to their needs.

In addition to taking municipal calls, the CITAM division also offers a request management system and a mass notification and alerting software.

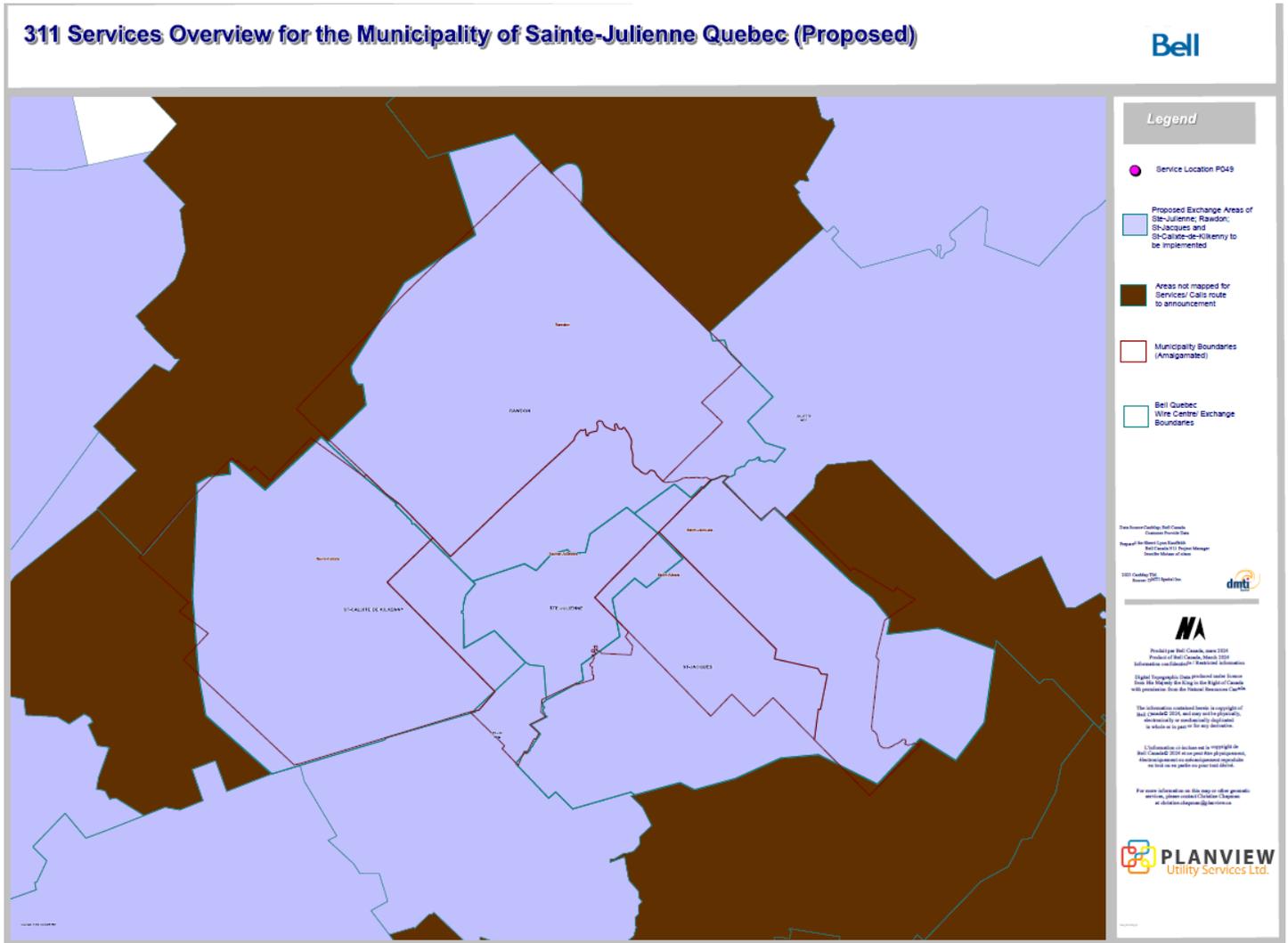
Convention et entente / Convention and agreement

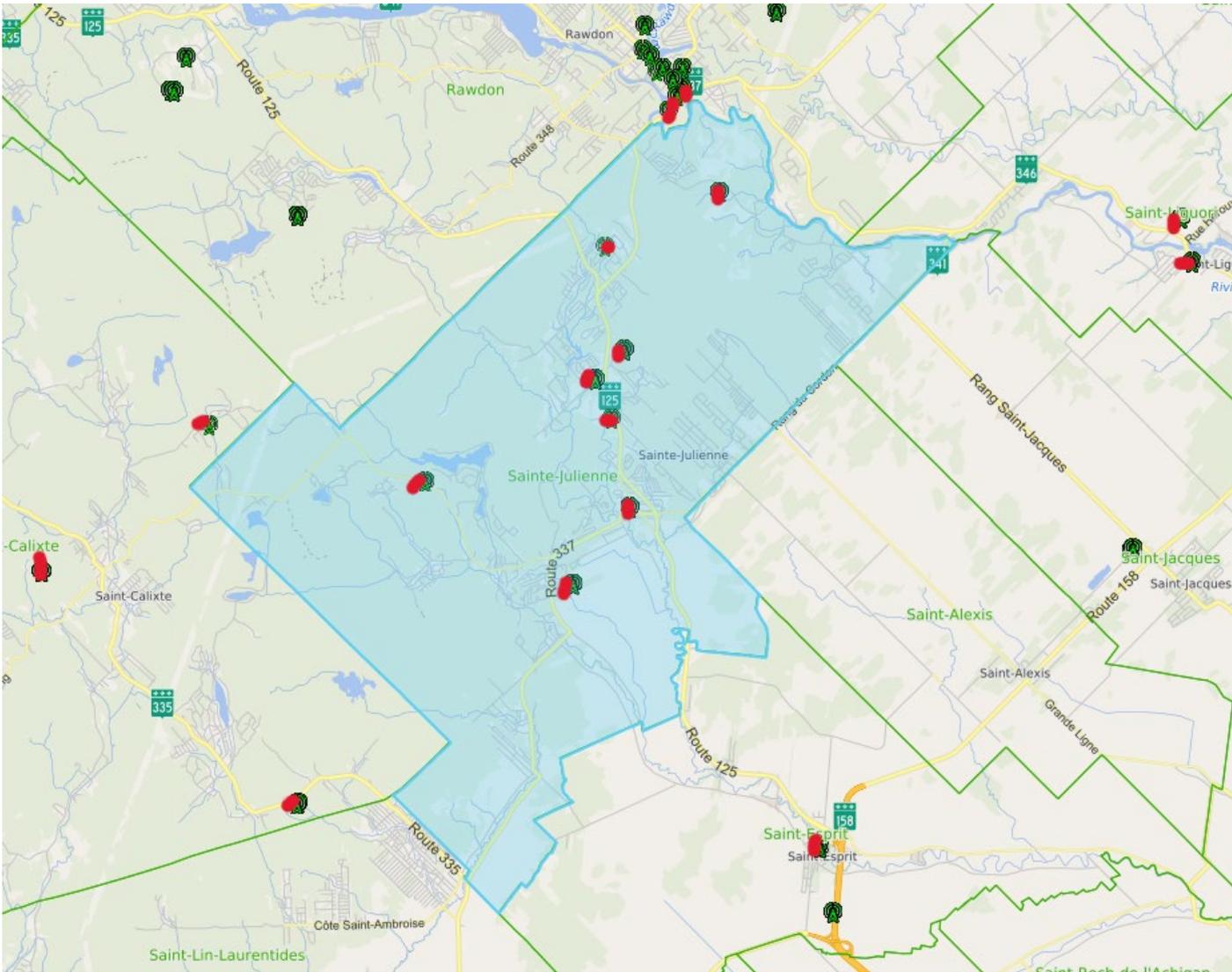
La municipalité de Sainte-Julienne a signé une autorisation permettant à CITAM, division de CAUCA, de contacter les municipalités limitrophes touchées par cette demande (Annexe D). Également, et conformément aux normes prescrites par le CRTC, chaque municipalité a signé un accord qui permet à CITAM, division de CAUCA d'entreprendre les démarches auprès du ou des fournisseur(s) de services de télécommunication pour le routage des appels vers le 3-1-1.

The municipality of Sainte-Julienne signed an authorization allowing CITAM, a division of CAUCA, to contact the neighbouring municipalities concerned by this request (Annex D). Also, in accordance with the standards established by the CRTC, each municipality has signed an agreement that allows CITAM, division of CAUCA, to initiate the first steps with the telecommunications service provider(s) for routing calls to 3-1-1.

3. ZONE DE DESSERTE POUR LE SERVICE 3-1-1 / SERVICE AREA OF THE 3-1-1 SERVICE

La zone de desserte est présentée ci-dessous / The service area is presented below :





4. FST PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE VISÉ / TSP ESTABLISHED IN THE TARGET AREA

NPA	NXX	Exchange Center	Compagnie / Company	OCN	Demandé par la municipalité de:	MRC
450	399	Sainte-Julienne	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	831	Sainte-Julienne	Bell Quebec	8050	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	952	Sainte-Julienne	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	338	Sainte-Julienne	Distributel	083E	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	389	Sainte-Julienne	ISP Telecom	4727	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	427	Sainte-Julienne	Cooptel	818D	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	457	Sainte-Julienne	Fibernetics Corporation	464D	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	333	Rawdon	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	834	Rawdon	Bell Quebec	8050	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	865	Rawdon	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	882	Rawdon	Bell Quebec	8050	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	258	Rawdon	Telecommunications Xittel Inc	247F	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	290	Rawdon	Telus Communications	2243	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	449	Rawdon	Cooptel	818D	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	473	Rawdon	ISP Telecom	4727	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	864	Rawdon	Fido Solutions Inc.	8820	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	214	Saint-Calixte	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	222	Saint-Calixte	Bell Quebec	8050	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	303	Saint-Calixte	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	282	Saint-Calixte	Telus Communications	2243	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	404	Saint-Calixte	Distributel	083E	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	464	Saint-Calixte	Fibernetics Corporation	464D	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	565	Saint-Calixte	ISP Telecom	4727	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	397	Saint-Jacques	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	839	Saint-Jacques	Bell Quebec	8050	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	866	Saint-Jacques	ISP Telecom	4727	Sainte-Julienne	Lanaudière
450	953	Saint-Jacques	Videotron Ltd.	8306	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	340	Saint-Jacques	Distributel	083E	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	426	Saint-Jacques	Cooptel	818D	Sainte-Julienne	Lanaudière
579	460	Saint-Jacques	Fibernetics Corporation	464D	Sainte-Julienne	Lanaudière

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

https://www.cnac.ca/co_codes/co_code_status.htm

Compagnie / Compagny	Géolocalisation / Location:	Située / Located in
Bell Mobility	-73.7664, 45.9672444439999	Sainte-Julienne
Rogers Communications	-73.728208, 45.948811	Sainte-Julienne
Bell Mobility	-73.713713889, 45.9626083329999	Sainte-Julienne
Bell Mobility	-73.718394444, 45.9785444439999	Sainte-Julienne
Bell Mobility	-73.722588889, 45.9855277779999	Sainte-Julienne
Rogers Communications	-73.715144, 45.990833	Sainte-Julienne
Rogers Communications	-73.690636, 46.019086	Sainte-Julienne
Telus Communications	-73.720088889, 46.0093	Sainte-Julienne
Bell Mobility	-73.799108333, 45.9096916669999	Saint-Calixte
Rogers Communications	-73.822008, 45.977344	Saint-Calixte
Bell Mobility	-73.865202778, 45.9511777779999	Saint-Calixte
Bell Mobility	-73.703697222, 46.0336666669999	Rawdon
Bell Mobility	-73.701502778, 46.0362416669999	Rawdon
Bell Mobility	-73.700302778, 46.0376583329999	Rawdon
Vidéotron ltée	-73.664722222, 45.9016666669999	Saint-Esprit
Rogers Communications	-73.571728, 46.014444	Saint-Liguori
Bell Mobility	-73.568916667, 46.0065277779999	Saint-Liguori

Ces données proviennent du site internet : / These data come from the website :

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php>

5. **ACHEMINEMENT DES APPELS / ROUTING OF CALLS**

Aux fins d’affichage, voici le numéro du DID pour la redirection des appels 3-1-1 :

For display purposes, here is the DID number for the redirection of 3-1-1 calls:

877-894-7578*

*Prendre note que ce numéro est associé à un IVR où Prévost, Saint-Lin-Laurentides et Sainte-Julienne sont regroupés.

6. **ACHEMINEMENT DU SERVICE ET COLLABORATION / CONDUCT OF SERVICE AND COLLABORATION**

Le ou les fournisseurs de services de télécommunication (FST) doivent faire l’acheminement des appels 3-1-1 vers les infrastructures téléphoniques de CITAM en fonction des zones de dessertes mentionnées au point 3 et vers le DID de redirection mentionné au point 5. Une étroite collaboration entre les FST et CITAM, division de CAUCA, est indispensable pour le succès de ce projet.

Globalement, CITAM s’attend à ce que les FST soient disponibles pour la planification du projet, qu’ils soient en mesure de réaliser leurs activités dans les délais convenus et qu’ils fassent bénéficier de leur expérience à CITAM, division de CAUCA.

Pour nous joindre :



Une division de CAUCA

14200, boulevard Lacroix, C.P. 83
Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4
☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540
✉ info@citam.ca
www.citam.ca
📞 citam311

The Telecommunication Service Provider(s) (TSP) shall route 3-1-1 calls to CITAM's telephone infrastructure according to the service areas mentioned in section 3 and to the redirection DID mentioned in section 5. A collaboration between the TSPs and CITAM, a division of CAUCA, is essential for the success of this project.

Overall, CITAM expects the TSPs to be available for project planning, to be able to carry out their activities within the agreed timeframe and to share their experience with the CAUCA division, CITAM.

To join us:



14200, boulevard Lacroix, C.P. 83
 Saint-Georges (Québec) G5Y 5C4
 ☎ 418-227-1946 | 1-844-642-3540
 ✉ info@citam.ca
 www.citam.ca
 📍 citam311

7. ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR LA MISE EN PLACE (ROUTAGE) / PROPOSED TIMETABLE FOR SETTING UP (ROUTING)

Activités / Activities	Description	Date
1	Transmission du présent document et de la carte / <i>Transmission of this document and the map</i>	Juin 2024
2	Réunion ou conférence téléphonique initiale ¹ / <i>Initial meeting or conference call¹</i>	Juillet 2024
3	Mise en œuvre du 3-1-1 par les FST ¹ / <i>Implementation of 3-1-1 service by the TSP¹</i>	Octobre 2024
4	Tests de vérification pour le service 3-1-1 ¹ / <i>Verification tests of 3-1-1 service¹</i>	Décembre 2024
5	Date du lancement public proposé ¹ / <i>Proposed public launch date¹</i>	Janvier 2025

¹Tel que décrit dans la section 78 du document « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Attribution du 311 aux services municipaux autres que les services d’urgence », les parties ne devraient pas exiger de période de notification officielle de plus de six mois.

¹As described in section 78 of « Décision de télécom CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) 2004-71 | Assignment of 311 to municipal services other than emergency services», the parties should not require a formal notification period of more than six months.

ANNEXE A - LISTE DE DISTRIBUTION N11 / *APPENDIX A - N11*
DISTRIBUTION LIST

LISTE DE DISTRUBTION N11 / *N11 DISTRIBUTION LIST*

https://cnac.ca/other_codes/n11/n11_codes.htm#distribution

NonCOCodeApps@cnac.ca;
AHe@primustel.ca;
bell.regulatory@bell.ca;
carrier.relations@videotron.com;
cathy.mcgouran@allstream.com;
CoreCSEngineering@FreedomMobile.ca;
ddolan@teksavvy.ca;
devops@processoft.com;
dir.commutation@sogetel.com;
didorders@iristel.com;
document.control@sasktel.com;
eric.boer@distributel.ca;
Gerry.Thompson@rci.rogers.com;
hreheman@teksavvy.ca;
IDulay@primustel.ca;
ingops.telephonie@maskatel.qc.ca;
jdupuis@rci.rogers.com;
Kim.Isaacs@allstream.com;
leo.santoro@bell.ca;
les@les.net;
m-christine.hudon@bell.ca;
n11@acrovoice.ca;
n11@distributel.ca;
n11@sjrb.ca;
N11@viewcom.ca;
n11@voipmuch.com;
N11ProductManagement@telus.com;
patricia.chambers@ahs.ca;
planning@isptelecom.net;
regaffairs@quebecor.com;
Regulatory@distributel.ca;
regulatory@imperialtelecom.ca;
regulatorypublicsaf@rci.rogers.com;
rschleihauf@fibernetics.ca;
Russell.DeLong@corp.eastlink.ca;
rwi_gr@rci.rogers.com;
sherri-lyn.kauffeldt@bell.ca;
snagulan@comwave.net;
telecom.regulatory@cogeco.com;
team.regulatory@iristel.com;
wireless.e911@bell.ca

**ANNEXE B – AUTORISATION POUR LA MISE EN PLACE DU
SERVICE 3-1-1 AUPRÈS DES FST / *APPENDIX B –
AUTORISATION FOR THE ESTABLISHMENT OF THE 3-1-1
SERVICE WITH TSP***

CONSETEMENT AUTORISANT CITAM (DIVISION DE CAUCA) À COMMUNIQUER AVEC LES FOURNISSEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

Je, soussignée Nathalie Girard, Directrice générale et greffière-trésorière à la Municipalité de Sainte-Julienne, autorise CITAM (division de CAUCA) à communiquer directement avec le fournisseur de télécommunications de la Municipalité et les Municipalités concernées dans le cadre de ses fonctions visant le développement et la mise en œuvre du service d'impartition des appels municipaux et/ou l'implantation du 3-1-1.

En foi de quoi la représentante autorisée de la Municipalité a signé à ste-julienne,
ce 21/02/2024.

DocuSigned by:

Nathalie Girard

11890C15E637432...
Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière

^{DS} NG ^{DS} AB ^{DS} MV ^{DS} mag

Initiales

**ANNEXE C – CONSETEMENTS À L’IMPLANTATION DU 3-1-1 /
*APPENDIX C – CONSENTS TO THE IMPLEMENTATION OF 3-1-1***

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE JOLIETTE

ATTENDU QUE la municipalité de Joliette implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-834-2596

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Joliette les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Joliette.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Joliette pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Rawdon
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 29/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
François Dauphin
E8CD7A26A5BE4DA...
(Signature)

Directeur général et greffier-trésorier
(Inscrire votre titre)

Municipalité de Rawdon
(Inscrire votre Municipalité)



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 17 juillet 2023, tenue à la Salle du conseil située au 258 rue Principale à Saint-Alexis

Présences

Monsieur	Michel Ricard	Maire	
Madame	Guylaine Perreault	Conseillère	poste n°1
Madame	Catherine Venne	Conseillère	poste n°2
Monsieur	Sébastien Ricard	Conseiller	poste n°3
Madame	Myriam Arbour	Conseillère	poste n°4
Madame	Chantal Robichaud	Conseillère	poste n°5
Monsieur	Danny Quesnel	Conseiller	poste n°6

Madame Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière

Implantation du service 311 à Saint-Lin-Laurentides

2023.07.17

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Lin-Laurentides implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis a pris connaissance du document, contexte et explications et qu'il comprend les tenants et aboutissants.

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 par des citoyens de Saint-Alexis, s'il y a lieu, seront réacheminés vers Saint-Alexis au numéro de téléphone suivant : 450-839-7277

Il est proposé par : Myriam Arbour
Et résolu :

D'AUTORISER Mme Chantal Duval, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente proposée par CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Saint-Lin-Laurentides pour la représenter.

QUE l'entente à signer autorise la municipalité de Saint-Lin-Laurentides et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec la Municipalité de Saint-Alexis soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Saint-Lin-Laurentides.

QUE la présente autorisation puisse aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation du service 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme faite ce 17 août 2023

Chantal Duval,
Directrice générale et greffière-trésorière

CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Lin-Laurentides implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant :

450-839-3671

(Inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité)

Je, Josée Favreau

(Inscrire votre prénom, nom, titre et Municipalité)

AUTORISE la municipalité de Saint-Lin-Laurentides et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Saint-Lin-Laurentides.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Saint-Lin-Laurentides pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

En foi de quoi le représentant autorisé a signé à Saint-Jacques
(Inscrire l'endroit de signature du présent)

ce 13/06/2023
(Inscrire la date de signature du présent)

DocuSigned by:
Josée Favreau
3D8F3272090B4D5...
(Signature)

Directrice générale et greffière-trésorière Saint-Jacques
(Inscrire votre titre) *(Inscrire votre Municipalité)*